



3^{ème} CYCLE SPÉCIALISÉ

MUSIQUE

DISCIPLINES INSTRUMENTALES

LIVRET D'INFORMATION

MODALITÉS D'INSCRIPTION, DE RECRUTEMENT, D'ADMISSION

Ce document est susceptible d'évoluer, merci de prendre connaissance de la version mise à jour
sur le site internet du CRR

DISCIPLINES INSTRUMENTALES

➤ Inscriptions

Les candidatures s'effectuent en ligne via le site du Conservatoire, à compter de la mi-janvier pour l'année scolaire à venir.

➤ Disciplines proposées

Violon	Saxophone	Cor	Piano
Alto	Flûte traversière	Trompette/Cornet	Harpe
Violoncelle	Hautbois	Trombone	Guitare
Contrebasse	Clarinette	Tuba	Accordéon
	Basson	Batterie	Mandoline
			Percussion

➤ Conditions d'admission

L'admission se fait sur concours selon des modalités définies dans le règlement des études des disciplines instrumentales consultable et téléchargeable sur le site du Conservatoire.

Après s'être pré-inscrit en ligne, le candidat sera invité à détailler son parcours, ses connaissances, son projet dans un dossier spécifique qui lui sera envoyé par mail.

➤ Modalités du concours d'entrée

- Épreuves de formation musicale permettant d'évaluer les capacités d'écoute et d'analyse du candidat.

- Interprétation d'un programme imposé

- pièces imposées

La liste des pièces imposées est consultable sur le site Internet du Conservatoire

- pièces au choix du candidat mettant en évidence son niveau technique

Si les pièces libres sont accompagnées, le candidat devra se présenter avec son accompagnateur.

IMPORTANT : Deux exemplaires des partitions originales ou photocopiées (timbrées SEAM) seront à fournir pour les membres du jury le jour du concours

- Entretien du candidat avec le jury portant sur son parcours antérieur, ses objectifs, sa motivation.